



Grâce  
à un emploi sûr  
toujours à-la-hauteur.

—  
**DEVIENS  
ETANCHEUR | ETANCHEUSE**

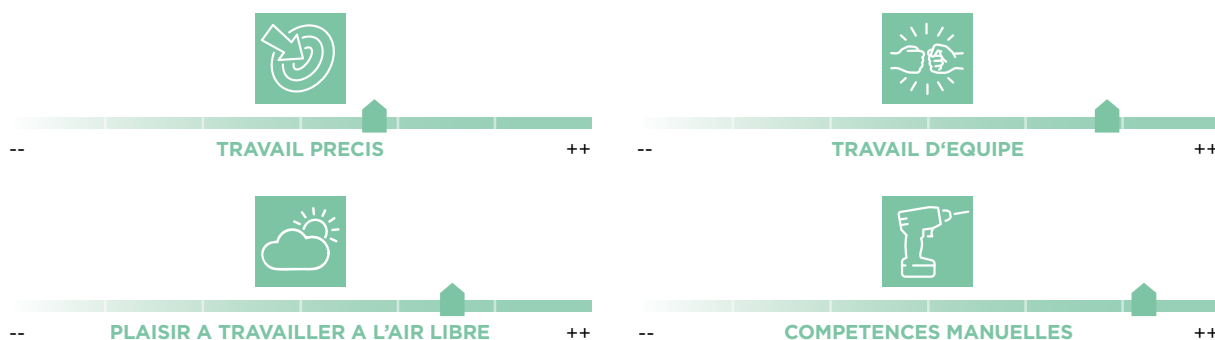
#  
à-la-  
hauteur.ch



# DEVIENS ETANCHEUR | ETANCHEUSE

#  
à-la-  
hauteur.ch

## Exigences



## Faits concernant la formation

<b>Conditions</b>	Ecole obligatoire achevée	<b>Diplôme</b>	Etancheur/étancheuse avec certificat fédéral de capacité (CFC)
<b>Exigences</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Travail précis, ténacité</li><li>· Plaisir à travailler à l'air libre</li><li>· Esprit d'équipe, fiabilité</li><li>· Aptitudes manuelles</li></ul>	<b>Salaire minimal avec le CFC*</b>	CHF 4'743.- / mois
<b>Durée</b>	3 ans de formation professionnelle initiale	<b>Praticien(ne) en étanchéité AFP</b>	Formation de base alternative en 2 ans. Apprentissage avec diplôme reconnu, attestation fédérale de formation professionnelle (AFP)
<b>Salaire d'apprenti(e) par mois*</b>	1re année d'apprentissage: CHF 1'000.- 2e année d'apprentissage: CHF 1'200.- 3e année d'apprentissage: CHF 1'400.-	<b>Formation complémentaire</b>	Une fois l'apprentissage d'étancheur/étancheuse CFC terminé, il est possible de suivre une formation complémentaire abrégée pour les métiers apparentés suivants:  <b>Formation complémentaire d'un an</b> <ul style="list-style-type: none"><li>· Couvreur/couvreuse CFC</li><li>· Façadier/façadière CFC</li></ul> <b>Formation complémentaire de deux ans</b> <ul style="list-style-type: none"><li>· Echafaudeur/échafauduse CFC</li><li>· Storiste CFC</li></ul>
<b>Formation à la pratique professionnelle</b>	Dans une entreprise formatrice de la branche de l'enveloppe des édifices	<b>Perfectionnement</b>	La branche de l'enveloppe des édifices offre une multitude de perfectionnements, jusqu'au niveau de maître enveloppe des édifices. En outre, les titulaires de la maturité professionnelle ont accès aux hautes écoles spécialisées.
<b>Formation scolaire</b>	Cours-blocs au centre de formation Polybat		
<b>Cours interentreprises (CIE)</b>	En complément à la formation en entreprise et à l'école professionnelle, transmission de compétences pratiques de base.		
<b>Maturité professionnelle</b>	Avec d'excellents résultats scolaires, il est possible d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC. Celle-ci permet d'étudier ensuite dans une haute école spécialisée.		

\* Conformément à la CCT de la branche de l'enveloppe des édifices, différences selon les CCT cantonales applicables

